

21.06.2005 – 09:57 Uhr

Initiative populaire « pour un âge de LAVS flexible » Retraite à la carte dès 62 ans : lancement aujourd'hui de l'initiative de LUSS

Berne (ots) -

Avec la publication aujourd'hui même dans la Feuille fédérale du texte de l'initiative commence la récolte de signatures en faveur de l'initiative populaire de l'Union syndicale suisse (USS) « pour un âge de LAVS flexible ». Cette initiative demande l'introduction de la retraite à la carte dès 62 ans pour toutes les personnes qui ont renoncé à leur activité lucrative.

Au sein du comité d'initiative figure une éminente spécialiste de la prévoyance vieillesse suisse, l'ancienne conseillère fédérale Ruth Dreifuss. Pas son soutien à cette initiative, cette dernière entend ouvrir pour que la promesse tant de fois réitérée par le Conseil fédéral et les Chambres fédérales d'une retraite à la carte flexible et socialement acceptable soit enfin tenue.

En rejetant la 11^e révision de LAVS, la grande majorité de la population a clairement fait savoir qu'elle ne voulait ni démantèlement de LAVS, ni relèvement de l'âge de la retraite, mais souhaitait au contraire une retraite à la carte accessible à tout le monde. À travers son initiative, LUSS remplit donc ce mandat populaire. L'initiative vise aussi à faire bouger le conseiller fédéral Couchepin inactif à ce chapitre, ainsi que le gouvernement et le parlement.

Cette semaine déjà, LUSS organisera une grande action nationale de récolte de signatures étalée sur deux fois 24 heures, de jeudi 16 heures à samedi même heure, une action dont le but est de rassembler le plus grand nombre de signatures en faveur de son initiative. LUSS espère pouvoir réunir rapidement le nombre nécessaire de paraphes.

Rolf Zimmermann (031-377 01 21 ou 079 756 89 50), secrétaire dirigeant à LUSS, se tient à votre disposition pour tout complément d'information.

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100003695/100492070> abgerufen werden.